

ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE

DESCRIPTION DE FONCTION

Date : 2007-11-01

Classe : 6

cc
et VF
P.A.D

1. **TITRE : MAÎTRE-SERRURIER
MAÎTRE-SERRURIÈRE**

2. **SOMMAIRE DE LA FONCTION**

Sous la responsabilité de la supérieure ou du supérieur immédiat, établit, en fonction des besoins organisationnels, un organigramme des codes de clés; effectue des travaux de montage, d'entretien, d'installation et de modification de tout dispositif de serrurerie et de la quincaillerie qui y est associée; effectue une estimation de coûts des travaux; s'assure du contrôle de la qualité des travaux de serrurerie; est appelé à répartir et à vérifier le travail du personnel appelé à travailler en sa compagnie; assure le fonctionnement de l'atelier.

3. **TÂCHES ET RESPONSABILITÉS PRINCIPALES**

1. Établit, en fonction des besoins organisationnels, un organigramme des codes de clés; crée et monte différents codes de clés selon les normes de sécurité établies; tient à jour les banques de données, les codes et les types de clés; tient l'inventaire des clés et jeux de clés et en contrôle le prêt et la circulation.
2. Lit et interprète les réquisitions des travaux, les plans et les devis; fait des schémas, des dessins ou des croquis et apporte les modifications selon le type de travaux à effectuer; effectue la concordance de la numérotation des portes sur les plans en fonction de l'organigramme des codes de clés.
3. Fait le montage, l'entretien, l'installation et la modification de tout dispositif de serrurerie: fabrication et taillage de clés variées, serrure conventionnelle, serrure électromécanique, serrure à clé contrôlée, serrure à mécanisme spécial, combinaison de coffres-forts et autres pièces de serrurerie et de fermeture; installe et modifie la quincaillerie qui y est associée (pêne dormant, penture, ressort, ferme-porte, barres paniques, etc.).
4. Effectue une estimation des coûts des travaux; établit la liste et la quantité des matériaux nécessaires et des travaux requis, pour les fins de facturation; contrôle l'inventaire des matériaux et de l'équipement requis dans l'atelier et

- commande le matériel requis selon les procédures établies; rencontre des fournisseurs afin de recueillir des renseignements, d'estimer des coûts ou d'évaluer de nouveaux produits ou services; fait les commandes nécessaires et en assure le suivi selon les procédures établies, auprès des personnes responsables.
5. Effectue l'inventaire des travaux de serrurerie, l'entretien préventif et l'installation du matériel de sécurité; fabrique ou modifie des pièces de serrurerie de remplacement ou manquantes et effectue, au besoin, des travaux de soudure.
 6. Conseille la clientèle en matière de serrurerie, la renseigne sur les normes et politiques en vigueur et lui recommande le matériel et les accessoires répondant à ses besoins.
 7. Fournit aux entrepreneurs de construction des barillets pour utilisation temporaire lors de travaux de construction ou d'aménagement.
 8. Effectue tout type de travaux de préparation et d'ajustement sur des portes, des cadres, des cadrages, etc. nécessaires à recevoir un dispositif de serrurerie, de fermeture, etc.
 9. Peut répartir et vérifier le travail du personnel appelé à travailler en sa compagnie, y compris le travail de maître-serrurier affecté à divers projets.
 10. Complète des rapports sur ses activités, compile des statistiques, remplit des réquisitions et des formulaires, fait suivre la facturation, etc.
 11. Voit au respect des procédures et des politiques de sécurité en matière de serrurerie.
 13. Manipule, transporte, règle et utilise de la machinerie et du matériel tels que mortaiseuse, perceuse, etc., voit à leur entretien; maintient son lieu de travail propre ; peut être appelé à conduire un véhicule.
 12. Signale à sa supérieure immédiate ou à son supérieur immédiat toute anomalie ou déféctuosité et prend les mesures appropriées pour y remédier.
 13. Accomplit temporairement les tâches d'un poste connexe ou inférieur lorsque requis.
 14. La liste des tâches et responsabilités ci-dessus énumérées est sommaire et indicative. Il ne s'agit pas d'une liste complète et détaillée des tâches et responsabilités susceptibles d'être effectuées par la personne salariée occupant ce poste. Cependant, les tâches et responsabilités non énumérées ne doivent pas avoir d'effet sur l'évaluation.

4. QUALIFICATIONS REQUISES

1. Scolarité : Diplôme d'études professionnelles (DEP), secteur mécanique d'entretien, option serrurerie ou scolarité équivalente
2. Expérience : Trois (3) années d'expérience pertinente
3. Autres : Attestation de compétence;
Permis de conduire valide et reconnu.

FICHE D'ÉVALUATION DE FONCTION
PLAN D'ÉVALUATION DES FONCTIONS (15 SOUS-FACTEURS) SANS ÉGARD AU SEXE

**TITRE DE FONCTION : MAÎTRE-SERRURIÈRE
 MAÎTRE-SERRURIER**

GROUPE : MÉTIERS ET SERVICES **CLASSE : 6**

NO.	SOUS-FACTEUR ÉVALUÉ	NIVEAU	POINTS														
1	Formation professionnelle	3	36														
2	Expérience pertinente et initiation	5	45														
3	Mise à jour des connaissances	1	7														
4	Coordination musculaire et dextérité manuelle	2	16														
5	Habilités en relations interpersonnelles	2	18														
6	Responsabilité à l'égard des communications	3	33														
7.1	Responsabilité à l'égard des ressources humaines	2	14														
7.2	Nombre de personnes coordonnées ou supervisées	2	4														
8	Responsabilité de gestion budgétaire	1	11														
9	Impact des actions et de décisions	2	32														
10	Latitude et autonomie	2	24														
11	Résolution de problèmes	3	36														
12	Concentration et attention sensorielle	2	12														
13	Effort physique *	2	12														
14	Santé, sécurité et bien-être de soi et des autres	2	12														
15	Environnement physique et humain du travail **	2	14														
TOTAL			326														
*Niveau d'effort		2															
*Fréquence		1															
** A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Total	Niveau
2	2	1	1	2	2	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	21	2

Pour le Syndicat : *Philippe D'...*

Pour l'Employeur : *Valérie Danguoy*

Date : 26 février 2015